

# PROGRAMMES D'ÉTUDES

Version abrégée

# Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie) - 2264

**RESPONSABLE:** 

St-Jérôme

Lysane Paquette

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone: 450 530-7616, postes 4095 et 4162

Courriel: csscinf@uqo.ca

SCOLARITÉ:

30 crédits, Deuxième cycle

#### **OBJECTIFS:**

- 1. Faire preuve d'une vision globale et articulée de la discipline infirmière.
- 2. Exercer un jugement clinique adéquat dans toute situation de soins afin d'élaborer un plan de traitement intégré visant la promotion, le maintien, l'amélioration de la santé ou le rétablissement de la clientèle néonatale.
- 3. Appuyer sa pratique infirmière sur des résultats probants provenant de la recherche scientifique.
- 4. Se préparer à exercer le rôle conféré par l'article de la Loi inhérent à cette pratique.

Note: L'étudiant doit tenir compte que, dans le cadre de ce programme de formation, les stages sont offerts principalement à Québec et Montréal.

#### INFORMATIONS SUR L'ADMISSION:

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Continge
		Automne	Hiver	Été	nté
St-Jérôme	TC	1			*

TC: Temps complet

#### **CONDITIONS D'ADMISSION:**

## Base études universitaires

- Être infirmière ou infirmier, détenir un permis de l'OlIQ, être inscrit.e comme membre actif.ve au tableau de l'OlIQ et en faire la preuve.
- Détenir un baccalauréat en sciences infirmières obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).
- Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.
- Au dépôt de la demande d'admission, avoir complété un minimum de 3 360 heures à titre d'infirmier.ère en néonatalogie niveau III au cours des 5 dernières années.
- Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission.

#### NOTE

\*Les programmes IPS sont contingentés.

\*Répondre à l'ensemble des critères d'admission ne garantit pas une admission au programme

programme.
\*Le comité d'admission se réserve le droit d'imposer des cours d'appoint ou une propédeutique (maximum de 9 crédits) au candidat ou à la candidate qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission. Une moyenne minimale de B peut être exigée.

### **PLAN DE FORMATION:**

#### infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie

#### Trimestre 1 - Automne

MSI6001 Épistémologie et assises théoriques en sciences infirmières

MSI6124 Aspects éthiques et légaux de la pratique infirmière avancée

MSI6140 Rôle de l'infirmière en pratique avancée

MSI6074 Processus de développement du nouveau-né prématuré : Enjeux, défis et

impacts

#### Trimestre 2 - Hiver

MED6004 Pharmacothérapie avancée en néonatologie

MSI6007 Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée

NAT6023 Pratique infirmière avancée en néonatalogie – raisonnement clinique I

MSI6041 Introduction à l'évaluation clinique avancée en néonatologie

Trimestre 3 - Été

NAT6026 Pratique infirmière avancée en néonatalogie – raisonnement clinique II

(MED6004 et NAT6023)

#### NOTES:

Programme contingenté à 6 inscriptions à temps complet.

IMPORTANT: L'admission à ce programme se fait uniquement à tous les 2 ans (années impaires), au trimestre d'automne.